

Pantin, le 30 janvier 2020

# Information riverains

## Quartiers Église & Petit-Pantin/ Les Limites

### Objet : Travaux de voirie rue Jacquart

Madame, Monsieur,

Depuis cet automne, la Ville entreprend des travaux de requalification de la rue Jacquart, dans un premier temps entre la rue Boieldieu et la rue Benjamin Delessert, qui se termineront fin mars.

L'objectif est de rendre cette rue plus sûre, plus accessible et plus agréable, notamment grâce à l'agrandissement des trottoirs, à la plantation d'arbres et d'arbustes, à l'aménagement de contre-sens cyclables et à la création d'une zone 30.

Dans le cadre de ces travaux, **à compter du lundi 3 février et jusqu'au 13 mars 2020, le carrefour Jacquart / Benjamin Delessert sera fermé à la circulation.** La circulation sera modifiée de la façon suivante :

- **mise en impasse de la rue Benjamin Delessert** au niveau du carrefour Benjamin Delessert / Jacquart,
- **mise en double sens de circulation** pour les riverains, les véhicules de ramassage d'ordures ménagères et les véhicules de secours rue Benjamin Delessert entre la rue Parmentier et la rue Jacquart,
- **mise en double sens de circulation** pour les riverains, les véhicules de ramassage d'ordures ménagères et les véhicules de secours rue Benjamin Delessert entre la rue Jacquart et la rue François Arago,
- **modification du sens de circulation rue Saint-Louis** entre la rue Parmentier et la rue Jacquart,
- **limitation de la vitesse à 30 km/h.**

Durant cette période, le bus n°61, en direction de l'Église de Pantin, sera dévié par l'avenue Anatole France et l'avenue Jean Lolive.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que la voirie vous soit livrée le plus rapidement possible.

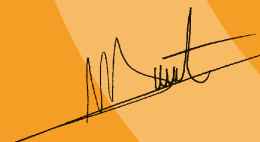
Les services techniques municipaux sont à votre disposition pour tout problème ou question rencontrés au 01 49 15 41 77 / 40 39. Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



**Alain Périès**

Premier adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme,  
à l'Aménagement, à l'Habitat et aux Bâtiments  
Conseiller territorial délégué au Territoire du Faubourg



**Mathieu Monot**

Adjoint au maire, délégué à la Démocratie locale,  
à la Qualité de l'espace public, aux Travaux  
et à la Politique de la ville  
Conseiller territorial

## Plan de déviation temporaire

